

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 35 (1975)

Rubrik: Les divers secteurs de la propagande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Trafic ferroviaire

En raison de la récession économique générale, les recettes totales des *Chemins de fer fédéraux* sont tombées de 2050 millions à 1844 millions de francs, ce qui représente un recul de 10 %. La part concernant le *trafic voyageurs* s'est élevée à 794 millions contre 822 millions de francs l'année précédente (—3,4 %) et le nombre des voyageurs a passé de 219,6 millions à 210,6 millions (—4,1 %). Lors de l'entrée en vigueur de l'*horaire d'été 1975*, les CFF ont notablement amélioré leur offre de confort et de trafic. Signalons en particulier :

- mise en service de trains composés de nouvelles voitures climatisées sur la grande transversale Genève–Berne–Zurich–Saint-Gall;
- ouverture de la ligne du Heitersberg, qui raccourcit de 10 minutes la durée du parcours entre Berne et Zurich;
- augmentation du nombre journalier de trains, de trains directs surtout;
- systématisation de l'horaire des trains directs sur les grandes lignes et amélioration sensible des correspondances dans les grands nœuds ferroviaires et dans les gares frontalières.

Ces améliorations ont certainement contribué à empêcher que le trafic ferroviaire ne recule aussi fortement que la situation économique pouvait le faire craindre.

Les chiffres suivants montrent que les diverses

sortes de trafic ont évolué assez différemment : Les recettes du *trafic voyageurs suisse* ont atteint 574,2 millions de francs (—11 millions ou —1,9 %), tandis que les recettes du *trafic voyageurs international*, qui se sont élevées à 189,9 millions de francs, étaient de 17,1 millions ou 8,5 % inférieures à celles de l'année précédente. C'est surtout le trafic provoqué par les travailleurs étrangers et les voyages d'affaires internationaux qui a été moins animé qu'en 1974.

D'une manière générale, les voyageurs semblent examiner les prix de plus près et recourent davantage aux titres de transport forfaitaires plus favorables. Ainsi, il a été vendu 12 560 *abonnements généraux* (+6 %) et 444 650 *abonnements pour demi-billets* (+6 %). La part des abonnements à demi-tarif normaux a été de 62 650 (+9 %), celle des abonnements annuels pour personnes âgées de 348 000 (+3 %) et celle des abonnements pour les jeunes de 34 000 (+40 %). Depuis décembre 1975, l'âge limite des bénéficiaires d'abonnements pour les jeunes a été porté de 21 à 23 ans. Très satisfaisante aussi a été la vente des *cartes journalières supplémentaires d'abonnement général de 3, 5 et 10 jours* que l'abonnement pour demi-billets permet de se procurer, puisqu'il en a été délivré 63 600 ou 16 % de plus.

Au printemps et en automne 1975, des campagnes spéciales de vente de *cartes journalières* ont été lancées. L'on a ainsi vendu :



- au printemps, en 14 jours, quelque 37 000 cartes journalières;
- en automne, en 25 jours, environ 60 000 cartes journalières.

En outre, 192 750 *billets de vacances* (223 000) ont été vendus dont 87 750 (98 200) à l'étranger. Le recul du trafic s'est également manifesté par la vente de titres de transport moins onéreux. La vente de la *carte suisse de vacances* à l'étranger a continué à avoir du succès; 31 000 cartes ont été vendues, ce qui correspond presque au résultat enregistré l'année précédente.

L'abonnement international pour les jeunes «*Inter-Rail*», qui permet de voyager à demi-tarif dans le pays d'émission et gratuitement sur les autres réseaux des pays européens affiliés a, pour la première fois, été moins demandé (diminution de vente d'environ 13 % en 1975). La principale cause de ce recul réside dans la difficulté qu'éprouvent aujourd'hui les jeunes - étant donné la situation économique - à trouver des occupations de courte durée leur permettant de gagner l'argent nécessaire pour de plus longs voyages ou vacances.

Les ventes de l'*Eurailpass* (abonnement de première classe des chemins de fer européens pour les touristes d'outre-mer) ont repris un réjouissant essor. L'introduction de l'*Eurailpass* de 15 jours a connu un vif succès puisque sa part représente plus d'un cinquième de tous les *Eurailpass* vendus. Certes, une partie de ce résultat réjouissant a été obtenu - comme on s'y attendait - au détriment

de l'*Eurailpass* de 21 jours mais, malgré cela, deux tiers au moins des ventes représentent du trafic supplémentaire. Pour sa part, le *Student-Railpass* a continué à souffrir de la suppression, en 1974, des tarifs aériens réduits accordés aux jeunes sur l'Atlantique Nord. Il a été vendu au total 240 500 titres de transport forfaitaires (+27 %), contre 189 500 l'année précédente. Ces ventes se répartissent comme suit sur les différents continents :

	<i>Eurailpass</i>	%	<i>Student-Railpass</i>	%
Amérique du Nord (Mexique compris)	150 500	+ 30	26 500	- 10
Amérique du Sud	14 000	+ 26	900	+ 28
Afrique	6 800	+ 27	600	+ 1
Asie	24 100	+ 61	1 100	+ 21
Australie/ Nouvelle-Zélande	26 800	+ 26	1 200	+ 20
Europe*	7 000	+118	1 000	+100
Total	209 200	+ 33	31 300	- 5

Les enquêtes auxquelles il a été procédé ont révélé que 80 % environ de tous les détenteurs d'*Eurailpass* et de *Student-Railpass* visitaient la Suisse.

* Vente à des clients d'outre-mer dans des gares d'aéroports, sans organisation d'un appareil de vente spécial.

Le nombre des *trains spéciaux internationaux* affrétés par les bureaux de voyages a augmenté de 6% pour atteindre 1305 et le nombre des voyageurs s'est accru dans la même proportion.

Les trains pour le transport des voitures ont emmené 7300 autos (8175) à destination de gares suisses et 15300 autos (17200) en transit à travers le pays.

Le transport des automobiles par les tunnels des Alpes a évolué comme suit: Gothard 489000 (481000), Simplon 154000 (124000), Lötschberg 540000 (486000). L'augmentation de trafic à travers le Gothard est dû à l'ouverture relativement tardive du col, alors que le Simplon et le Lötschberg ont profité en avril d'interruptions temporaires de trafic à travers le Gothard et le Brenner. L'on estime que les recettes globales des compagnies concessionnaires de l'*Union des entreprises suisses de transports publics* ont atteint quelque 460 millions de francs. Contrairement à l'augmentation annuelle régulière enregistrée jusqu'à présent, l'on a constaté, au cours de l'exercice, une légère tendance au recul ou à la stagnation. Les chemins de fer de montagne (chemins de fer à crémaillère et remontées mécaniques au bénéfice d'une concession fédérale) ont encaissé quelque 250 millions de francs de recettes. La très modeste augmentation, par rapport à l'année précédente, est surtout due aux conditions météorologiques et d'enneigement.

Navigation

Les recettes des compagnies suisses de navigation se sont élevées à environ 33 millions de francs, ce qui signifie que la situation est demeurée stagnante par rapport à 1974.

Entreprise des PTT

En 1975, le produit d'exploitation de l'Entreprise des PTT s'est élevé à environ 4,5 milliards de francs, dont 26% provenaient des services postaux, 61% des télécommunications et 13% d'autres activités.

Les divers services des PTT ont été différemment touchés par le ralentissement de la conjoncture. Alors que l'on enregistrait une régression de trafic dans la grande majorité des prestations postales proprement dites, dans les télécommunications – qui constituent l'activité la plus fructueuse des PTT – seuls le télégraphe et les communications téléphoniques interurbaines nationales ont marqué un certain recul. S'ajoutant à la récession, l'augmentation des taxes a également contribué à la diminution du nombre des conversations interurbaines.

Par rapport à l'ensemble des recettes des PTT, les 70 millions de francs rapportés par les automobiles postales sont d'une importance assez secondaire mais, sur le plan économique, ce service remplit des fonctions de distribution d'une utilité considérable: quelque 53 millions de voyageurs, 12 000 tonnes de marchandises et 5000 tonnes de

colis ont été acheminés, l'année dernière, grâce au réseau des autos postales, jusque dans les vallées et les localités les plus reculées.

L'on a cependant remarqué, en 1975, certains signes de stagnation – dus en bonne partie à l'évolution touristique – dans le trafic des voyageurs. Pour y remédier, diverses campagnes spéciales ont été lancées, dont certaines en collaboration avec d'autres entreprises de transports. C'est ainsi que l'on a, par exemple, émis au printemps et en automne des cartes journalières d'abonnement général de chemin de fer donnant, entre autres facilités, droit à des demi-billets sur les automobiles postales. A la fin de l'année, l'on a même introduit un abonnement de vacances offrant aux automobilistes une possibilité financièrement avantageuse de se déplacer sans utiliser leur voiture privée.

Il existe en outre d'innombrables installations postales et de télécommunications qui rendent au tourisme d'inappréciables services. Pensons en particulier aux quelque 4000 bureaux de poste comprenant environ trois douzaines d'offices postaux saisonniers ou aux installations centrales de boîtes aux lettres et de cases postales garantissant une distribution rapide et sûre du courrier dans les quartiers résidentiels de lieux de vacances. Dans le pays même, le trafic téléphonique est entièrement automatique, de même que près du 90 % des communications avec l'étranger. Les téléphones mettent plus de 3,9 millions de postes

téléphoniques à disposition, dont 24 600 cabines à prépaiement et 52 postes desservis sont accessibles au public. L'entreprise des PTT est responsable de la construction et du fonctionnement des installations techniques de la radio et de la télévision, mais non des programmes. Quelque 880 émetteurs et relais sont actuellement en exploitation.

L'aménagement et la mise à disposition des installations des PTT sont très onéreux car il faut que la capacité offerte soit, le plus souvent, adaptée au trafic de pointe enregistré le soir, pendant les périodes de haute saison et les jours de fête. C'est pourquoi les installations sont parfois disproportionnées par rapport à leur utilisation moyenne. Toutefois, grâce à la fixation de nouvelles périodes à tarif normal et à tarif réduit, l'on parvient à régulariser la répartition du trafic, au moins dans le secteur des communications interurbaines, et à obtenir une meilleure exploitation des installations.

Trafic routier

Durant l'année 1975, 40,8 km de routes nationales ont été ouverts au trafic, dont les 3 km du tronçon à six pistes entre Wankdorf et Neufeld, près de Berne, de la N 1 (lac Léman–lac de Constance). Parmi les 31,5 km de tronçons d'autoroutes à quatre pistes achevés nous citerons les 6 km entre Meitschligen–Wassen-Nord, de la N 2 (Bâle–Chiasso), les tronçons Landeron-ouest–

Saint-Blaise et Auvernier-est-Areuse de la N 5, l'évitement de Frauenfeld sur la N 7, ainsi que le prolongement de la N 9 de Rennaz à Aigle (6,5 km). La plus grande partie des nouvelles autoroutes à deux pistes concerne le tronçon Ried-Briguel-Schallberg (7,4 km), de la N 9.

Ainsi, à fin 1975, 952,3 km de routes nationales étaient en exploitation, soit 51,8% de la longueur totale du réseau (autoroutes à six pistes 64,3 km, à quatre pistes 597,9 km, à deux pistes 196,5 km, ainsi que 93,6 km de routes ordinaires). Il y avait en outre encore 253,1 km d'autoroutes en construction, soit 13,8% de l'ensemble du réseau de routes nationales qui, dans l'état actuel des plans, devrait atteindre une longueur totale de 1838,1 km.

Les ressources affectées à la construction de routes nationales se sont élevées en 1975 à 1452 millions de francs au total. Elles provenaient des droits de douane ordinaires sur les carburants (195,7 millions de francs), du supplément douanier sur les carburants (1106,3 millions de francs), ainsi que d'une contribution fédérale directe de 150 millions de francs.

Trafic aérien

Dans le trafic de ligne, de navette ou à la demande, les compagnies suisses et étrangères ont débarqué ou embarqué en Suisse ou transporté en transit, en 1975, environ 10 964 000 passagers, soit 165 864 étapes avec 9 255 422 per-

sonnes pour les vols de ligne et 81 261 étapes avec 1 708 990 personnes pour le trafic de navette ou à la demande.

Les mouvements des aéroports ont été les suivants: 754 000 passagers environ à Bâle (753 000 en 1974), 17 600 à Berne (9000), 3 714 000 à Genève (3 613 000) et 6 350 000 à Zurich (6 216 000). Tous ces chiffres comprennent les passagers en transit, comptés une fois.

En 1975, l'offre de Swissair a atteint 1 961 552 000 tonnes-kilomètres, ce qui représente une augmentation de 11,6% par rapport à 1974. Son réseau de lignes de 249 965 kilomètres dessert 85 villes de 61 pays dans les cinq parties du monde. La demande s'est élevée à 1 007 965 000 tonnes-kilomètres, soit 7,3% de plus que l'année précédente. Pour la première fois, les tonnes-kilomètres utilisées ont dépassé le milliard. Swissair a transporté 5 649 824 passagers, ce qui correspond à une hausse de 5% par rapport à 1974; elle a effectué un total de 68 892 vols. Le trafic de fret s'est accru de 5%, alors que celui de la poste a diminué de 1%. La demande n'ayant pas suivi la hausse de l'offre, le coefficient moyen de chargement a baissé de 53,5% (en 1974) à 52% et le taux d'occupation des places de 56% (1974) à 55%.

Dans les secteurs du Proche-Orient et de l'Afrique, les taux de chargement des avions ont été meilleurs que pendant l'exercice précédent. En Europe et en Extrême-Orient, les taux d'occupa-

tion ont légèrement baissé. Sur les lignes de l'Atlantique Nord et Sud, les résultats ont été nettement plus faibles. Sur toute l'année, la plus forte hausse de trafic a été enregistrée en Extrême-Orient (+29%). L'Afrique, qui était en tête l'année dernière en matière de progression, fait un nouveau bond en avant de 28%. En Europe, le trafic a en revanche reculé de 2% et même de 11% sur l'Atlantique Nord.

HÔTELLERIE ET RESTAURATION

Société suisse des hôteliers

L'hôtellerie suisse et son organisation professionnelle, la Société suisse des hôteliers (SSH), sont en général parvenues à faire convenablement face aux difficultés et aux exigences imposées à cette branche par la récession et le cours élevé du franc suisse. Alors que le nombre des nuitées avait reculé de 1,3% en 1973, que cette chute s'était accentuée à 5% l'année suivante, la diminution n'a plus été que de 3,3% ou d'approximativement 1,1 million de nuitées en 1975. Certes, contrairement à ce qui s'était produit au cours de l'année précédente, la fréquentation indigène n'a plus joué le rôle de facteur de compensation qui avait été le sien auparavant. En effet, son recul de 4,5% a été plus marqué que la réduction du nombre des hôtes étrangers (-2,5%). Mais à cette faible « baisse de production » – par rap-

port à d'autres branches de notre économie d'exportation – il faut opposer un rendement qui ne cesse d'empirer en raison de la réserve dont font preuve les hôtes face à la hausse continue des frais. Le fait que cette régression est demeurée dans des limites relativement modestes est largement dû à la discipline rigoureuse avec laquelle les membres de la SSH ont suivi les directives données par leur association en matière de prix. C'est dans le secteur de la formation et du perfectionnement professionnels – qui a toujours fait l'objet des préoccupations les plus attentives de la SSH – que les principaux événements de 1975 se sont produits. L'on peut en effet mentionner, au cours de l'exercice, l'ouverture à Zermatt du dixième hôtel-école de la SSH, les dix ans d'existence des hôtels-écoles dans l'Oberland bernois, la première remise du diplôme fédéral de capacité aux assistantes d'hôtel qualifiées, l'ouverture très remarquée de la nouvelle Ecole hôtelière au Chalet-à-Gobet sur Lausanne et finalement – signe des temps – un premier cours de recyclage pour chômeurs. En outre, les cours ont été notablement plus étendus.

Sur le plan politique, 1975 a également été une année fort animée pour la SSH. Elle a pris une part active à la lutte en vue de l'introduction d'un nouvel article conjoncturel dans la Constitution fédérale et a procédé à une première discussion sur le projet d'une taxe à la valeur ajoutée. C'est avec satisfaction que la SSH a vu entrer en vi-

gueur la loi fédérale révisée instituant des crédits en faveur de l'hôtellerie et des stations de villégiature, ainsi que le renouvellement, jusqu'en 1980, de la convention collective nationale de travail pour les hôtels, restaurants et cafés. Les expositions spéciales « L'enfant, prince dans les hôtels suisses » et « La pomme de terre est bonne à tout faire », organisées dans le cadre d'IGEHO 75 établirent un étroit contact entre la population et l'hôtellerie. De son côté, l'étude prospective « L'hôtellerie suisse – aujourd'hui et demain » éveilla un écho positif. Les travaux en vue de la nouvelle présentation du guide suisse des hôtels sont entrés, en 1975, dans une phase décisive.

Pour l'hôtellerie suisse, 1975 a été une année riche en enseignements et caractérisée par l'obligation toujours plus impérative de s'adapter aux nouvelles conditions du marché. Par ses offres de plus en plus variées et son étroite collaboration avec les institutions œuvrant dans le même sens qu'elle – l'Office national suisse du tourisme en particulier – la Société suisse des hôteliers a notablement contribué à mieux résoudre les problèmes d'adaptation qui se posaient et qui se poseront avec encore plus d'acuité au cours de ces prochaines années.

Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers

En 1975, la *récession* a également été nettement ressentie dans l'industrie de la restauration (res-

taurants, cafés, bars, etc.). Le cours élevé du franc suisse et les perspectives d'avenir incertaines, ainsi que divers autres facteurs ont incité les consommateurs à réduire leurs dépenses et à se montrer plus économes. En outre les hôtes étudient et comparent toujours davantage les prix, ce qui a entraîné une stagnation ou un recul d'en moyenne 10% des chiffres d'affaires. Des décisions prises par les autorités ou d'origine politique (prix agricoles, hausse des taxes de monopole sur les eaux-de-vie, ainsi que de l'ICHA, etc.) ont exercé une forte pression sur la rentabilité de la restauration. Malgré cela, la devise de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers – c'est-à-dire de ses membres – continue à être: Maintenir des prix stables et améliorer la qualité.

La fédération déploie des efforts toujours plus intenses et consacre des moyens toujours plus grands à la formation et au perfectionnement professionnels des jeunes, ainsi qu'à l'organisation de cours. Elle procède actuellement à des études en vue de l'agrandissement des écoles de Belvoir, à Zurich, et de Vieux-Bois, à Genève, ainsi que de l'éventuelle construction d'un centre suisse de formation.

En collaboration avec les autres organisations compétentes du tourisme et de l'hôtellerie, la fédération a pris position à l'égard de l'introduction d'une *taxe à la valeur ajoutée* et, à fin juin, a fait part de ses remarques au Département fédéral des finances et des douanes. Une éventuelle

taxe à la valeur ajoutée occasionnerait un travail considérable aux hôteliers et restaurateurs, et entraînerait inévitablement un renchérissement notable des prestations hôtelières, renchérissement qui serait évidemment à la charge des consommateurs.

C'est en grande partie grâce aux interventions des associations patronales de l'industrie hôtelière que – dans son ordonnance du 9 juillet 1975 limitant le nombre des travailleurs étrangers exerçant une activité lucrative – le Conseil fédéral a maintenu le *statut des saisonniers*.

THERMALISME ET CLIMATISME

Du printemps à l'arrière-automne, 91 insertions collectives firent de la propagande pour nos stations thermales dans des quotidiens et des revues suisses, ainsi que dans quelques journaux allemands connus. La liste d'hôtels et de prix 1976 ainsi qu'une réédition améliorée du guide thermal suisse sont en préparation.

De sérieux efforts sont en cours pour créer une organisation faîtière – qui comprendrait en outre la Société suisse de médecine thermique et climatique, la Société suisse de médecine physique, l'Association suisse des stations climatiques – qui serait présidée par le directeur du Service fédéral de l'hygiène publique. Au cours de diverses séances, de petites commissions ont été formées

pour traiter les problèmes les plus urgents. L'on a désigné en tout premier lieu une commission des indications dont la tâche est de revoir les indications ainsi que les possibilités thérapeutiques des stations thermales et climatiques.

Pour la première fois, toutes les associations apparentées tinrent leurs assemblées générales en même temps pendant deux jours à Baden, ce qui offrit à chacun la possibilité d'assister aux assemblées plénières de toutes les institutions. L'Association suisse des stations thermales a admis comme membres les stations de Lostorf, Breiten-Mörel et Tenigerbad.

SPORT

L'ONST a contribué à la composition de l'affiche officielle et d'autres moyens de publicité pour les 28^e Championnats du monde de tir à l'arc, qui se sont déroulés du 25 au 28 juin à Interlaken. Un reportage illustré ONST a fait avec succès – plus de cent justificatifs de presse le prouvent – de la propagande dans le monde entier en faveur de cette manifestation. Grâce à notre intervention directe ou par l'intermédiaire de nos agences, quelques douzaines de vitrines de magasins d'articles de sport et autres ont été décorées.

Nous avons de nouveau invité des journalistes à participer au cours suisse des directeurs d'écoles de ski, du 6 au 13 décembre à Klosters, en choisissant



sant cette fois un représentant de chacun des dix plus importants pays de provenance de nos hôtes. Le rayonnement publicitaire des articles parus à ce sujet a été excellent et la délégation – dont une collaboratrice de l'ONST s'est occupée personnellement – peut être considérée comme une des plus qualifiées de ces dernières années.

ENSEIGNEMENT

Au cours de l'année, les publications suivantes ont été rééditées sous une forme revue et augmentée :

- Brochure en quatre langues « Suisse – Vacances et cours de langues », 1975
- Brochure en quatre langues « Ecoles privées en Suisse », contenant des informations sur quelque 400 écoles privées, ainsi que le dépliant « Boarding and Day Schools in Switzerland offering British and/or American schools curriculum »
- Liste multigraphiée des instituts privés qui acceptent des jeunes pendant les fêtes de Noël, de Nouvel An et de Pâques, avec ou sans cours de langues
- Brochure en quatre langues « Suisse – Vacances et cours de langues », 1976

La documentation ONST « Enseignement en Suisse », très appréciée à l'étranger, est à la disposition non seulement des agences, mais encore des

représentations diplomatiques et consulaires. Elle est constamment complétée, revue et augmentée.

ART ET CULTURE

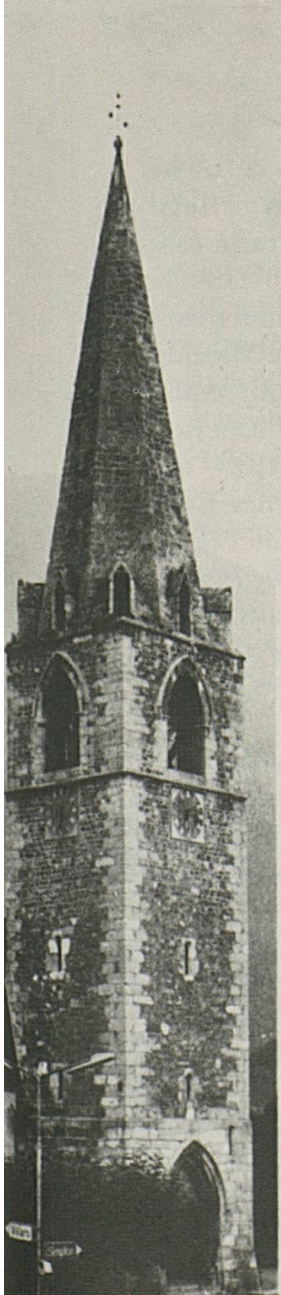
Les travaux de préparation de l'édition des quatre volumes de la cassette « A la rencontre de la Suisse », par les soins de la Commission fédérale de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger, sont maintenant terminés. Les éditions française et allemande ont déjà pu être mises à la disposition des agences de l'ONST et distribuées lors de manifestations spéciales. Elles ont, par exemple, été remises à des hôtes éminents à l'occasion du 50^e anniversaire de notre agence de Vienne. Les éditions anglaise, espagnole et italienne paraîtront au début de 1976.

Coopérant à la Commission de coordination, l'ONST a élaboré le concept d'une brochure générale d'information sur la Suisse devant être éditée en quelque 20 langues et tirée à des millions d'exemplaires. Elle sera diffusée surtout par les représentations diplomatiques de Suisse à l'étranger. La commission finance l'élaboration du projet. Après plusieurs années de préparation, l'édition française du livre de Louis Gaulis et de René Creux « Pionniers suisses de l'hôtellerie » a paru en automne. Il s'agit d'un ouvrage de 220 pages, abondamment illustré, édité en commun avec les Editions de Fontainemore qui a été présenté pour

Wo steht der Turm?

Nicht nach der Ortschaft ist gefragt – das wäre wohl zuviel verlangt, denn die abgebildeten Pfarrkirchtürme sind keine «berühmten» Beispiele. Doch ist jeder typisch für eine bestimmte Region, und diese gilt es herauszufinden. Die Lösungen finden sich beim Umblättern

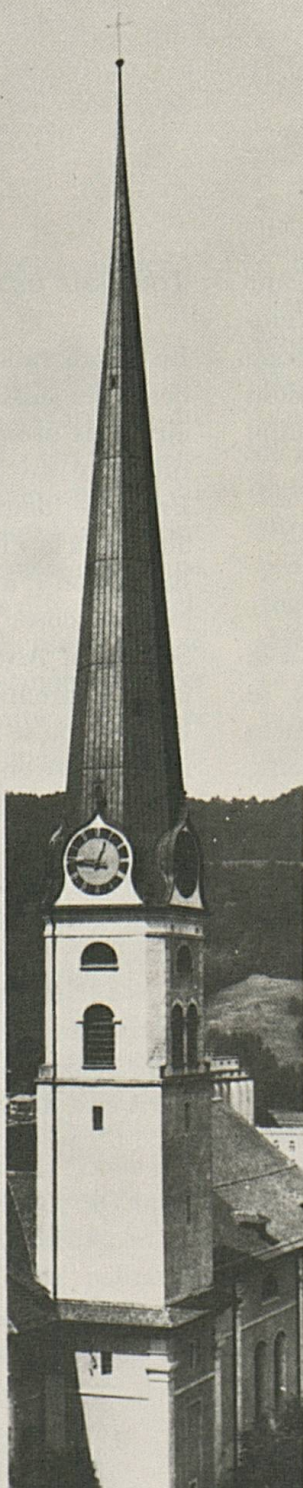
1



2



3



4



5



la première fois au public, dans le cadre d'une exposition, au Manoir de Martigny. Ce fut d'emblée un grand succès puisque la première édition a été quasi épuisée en quelques mois. Les versions allemande et anglaise paraîtront au printemps 1976.

TOURISME SOCIAL

L'ONST attribue la plus grande importance à la promotion du tourisme social. Nos agences se chargent de diffuser à l'étranger les listes de places de camping, d'auberges de jeunesse, de dortoirs, d'appartements de vacances, etc., documentation qui est particulièrement utile aux touristes qui disposent de budgets de vacances modestes. Mentionnons en particulier l'excellente collaboration qui existe entre notre agence de Bruxelles et les Mutualités chrétiennes de Belgique (Intersoc), qui ont amené en 1975 quelque 100 000 vacanciers belges (enfants, jeunes gens et adultes) dans notre pays.

La contribution que l'ONST verse à la Caisse suisse de voyage permet de mieux informer le public sur le tourisme social, puisqu'elle facilite la réédition de l'Album suisse de vacances et du guide Reka, également très appréciés de nos agences.

TOURISME DE CONGRÈS

En collaboration avec la Communauté de travail des villes suisses de congrès, nous avons participé aux trois présentations organisées par cette communauté du 28 avril au 1^{er} mai, en Grande-Bretagne (deux à Londres et une à Birmingham), ainsi qu'à la « Fourth Incentive Travel & Meetings Exposition », à Chicago, qui dura du 29 septembre au 2 octobre. Le congrès annuel de l'American Society of Association Executives (ASAE) – qui, pour la première fois, se tenait hors des États-Unis – a pu se dérouler non seulement en France, mais encore en Suisse. Après trois jours de réunion à Paris, le congrès se poursuivit à Montreux du 22 au 25 août. A Paris, la Suisse était le seul pays qui était représenté par un stand d'information confié à un collaborateur de notre agence de New York qui put déjà renseigner en détail les congressistes sur notre pays de tourisme, avant qu'ils ne continuent leur voyage en direction de Montreux. 1000 délégués au total participèrent au congrès à Paris et à Montreux.